



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département de l'Eure  
Arrondissement d'Évreux



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU VENDREDI 26 MARS 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi vingt-six mars à vingt heures ,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni par visioconférence, sous la présidence de Monsieur OUZILLEAU, Maire.

Étaient présents :

Date de convocation :  
19/03/2021

Conseillers en exercice : 35

Conseillers présents : 32

Conseillers votants : 35

M. François OUZILLEAU, Maire,

Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE, M. Jérôme GRENIER, Mme Dominique MORIN, M. Johan AUVRAY, Mme Léocadie ZINSOU, M. Hervé HERRY, Mme Nicole BALMARY, Mme Catherine DELALANDE, Adjoint

M. Christopher LENOURY, Mme Evelyne HORNAERT, M. Titouan D'HERVE, Mme Patricia DAUMARIE, Mme Sylvie GRAFFIN, M. Youssef SAUKRET, Mme Paola VANEGAS, M. Antoine RICHARD, Mme Marie-Christine GINESTIERE, M. Denis AIM, Mme Zahia GASMI, M. Olivier VANBELLE, Mme Marjorie HARDY, M. Jean-Marie M BELO, M. Raphaël AUBERT, Mme Nathalie CHESNAIS, M. Eric FAUQUE, Mme Blandine RIPERT, Mme Lorine BALIKCI, M. David HEDOIRE, Mme Fanny FLAMANT, M. Gabriel SINO, Mme Bérénice LIPIEC, Conseillers municipaux

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. Yves ETIENNE à Mme Catherine DELALANDE  
Mme Lydie BRIOULT à Mme Nicole BALMARY  
Monsieur Pierre FRANSCSCHINA à Mme Juliette ROUILLOUX-SICRE

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur D'HERVE

N° 036/2021

Rapporteur : François OUZILLEAU

OBJET : Compte-rendu des décisions du Maire

**Vu** le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2122-22,  
**Vu** la délégation accordée à Monsieur le Maire par délibération n°443/2016 du Conseil Municipal du 04 décembre 2015,

Commune de VERNON

**Considérant** l'obligation de présenter en Conseil Municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de cette délégation,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

PREND ACTE des décisions suivantes :

- 1) 0155/2020 – Demande de subvention au Conseil Départemental de l'Eure pour l'octroi d'une subvention la plus élevée possible afin de restaurer les arches terrestres du Vieux Pont de Vernon.
- 2) 0156/2020 – Signature d'une convention entre le Conservatoire à Rayonnement Intercommunal-Vernon et la ville de Vernon pour la mise à disposition de locaux et de matériels situés à l'annexe du Grévarin. Cette occupation sera accordée sans contrepartie de loyer.
- 3) 0157/2020 – Signature d'un avenant n°1 au marché n° 2019/034 - Arches Vieux pont - «Travaux de mise en sécurité des voûtes n°1, n°2 et n°3 du Vieux-Pont situé sur la commune de Vernon » pour les lots :
  - Lot 1 : Mise en sécurité des voûtes n°2 conclu avec la société TERH Monuments Historiques Charpentes à VERNON (27)
  - Lot 2 : Maçonnerie en pierre voûte n°1 conclu avec la société TERH Monuments Historiques Charpentes à VERNON (27)

Le présent avenant a pour objet de prolonger la durée du marché ainsi que de modifier des postes de prix. De nouveaux BPU et DQE sont annexés aux avenants.  
 Pour le lot 1, l'avenant n°1 représente une plus-value de + 1 646,00 € HT. Il génère une plus-value de + 4,07 % sur le montant total du marché. Le montant total du lot n°1, après avenant n°1 est de 42 420,00 € HT soit 50 904,00 € TTC.  
 Pour le lot 2 l'avenant n°1 représente une plus-value de + 156 811,00 € HT. Il génère une plus-value de + 49,31 % sur le montant total du marché. Le montant total du lot 2, après avenant N°1 est de 474 816,00 € HT soit 569 779,20 € TTC. La durée contractuelle des lots 1 et 2 est prolongée jusqu'au 31 juillet 2021.
- 4) 0158/2020 – Signature d'une convention relative à la mise en œuvre du dispositif « Petits déjeuners » dans les écoles publiques avec l'Education Nationale, afin de lutter contre les inégalités sociales.
- 5) 0159/2020 – Autorisation de mise à disposition à titre gracieux et application du règlement d'occupation du jardin de la maison Pierre Bonnard "Ma roulotte" au profit de porteurs de projets culturels afin de valoriser ce patrimoine et participer à l'ouverture artistique du territoire.
- 6) 0160/2020 – Signature d'un avenant n°1 au marché 2019/062 notifié le 19 décembre 2019 pour un montant pour la tranche ferme de 113 699,25 € HT : « Extension du dispositif de vidéo protection urbaine de la ville de Vernon (phase 3) - Lot n°1 conclu avec la société LESENS ELECTRICITE engroupement avec FOURMENT enseigne CITEOS à EVREUX (27). Le présent avenant a pour objet de fixer le montant de la répartition entre les membres du groupement LESENS/FOURMENT CITEOS.  
 Il est sans incidence financière car le montant maximum annuel du marché est inchangé
- 7) 0161/2020 – Signature d'un avenant n°1 au marché 2019/004 notifié le 5 décembre 2019 pour un montant prévisionnel de 59 957,00€ HT « Mission de maîtrise d'œuvre Requalification de la rue de Marzelles » conclu avec la société BE TECHNIROUTE à GRAND QUEVILLY (76). Le présent avenant a pour objet de fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre. L'augmentation du montant prévisionnel des travaux issu de la mission PRO, est justifiée par la nécessité d'une infrastructure renforcée pour la circulation des bus suite à une étude géotechnique et le choix d'un revêtement de chaussée qualitatif. Le montant total du marché « Mission de maîtrise d'œuvre Requalification de la rue de Marzelles» après avenant 1 est de : 63 863,38 € HT soit 76



363,06 € TTC soit une augmentation de 652% par rapport au montant initial du marché.

- 8) 0163/2020 – Centrale d'Achats Publics CENTRALIS attribution de travaux supplémentaires relatifs à la réhabilitation des locaux de l'ex école Marcel Beaufour pour accueillir les associations, accordés aux sociétés suivantes :
- Eiffage Construction Haute Normandie pour les travaux de Gros Œuvre pour un montant de 45 485,44 € HT soit 54 582,53 € TTC;
  - Eiffage Construction Haute Normandie pour les travaux de Revêtements de Façades pour un montant de 39 243,75 € HT soit 47 092,50 € TTC;
  - Semap pour les travaux de Menuiseries Extérieures pour un montant de 20 611,00 € HT soit 24 733,20 € TTC;
  - Colas IDFN pour les travaux de Menuiseries Intérieures, Doublage, Cloisons, etc. pour un montant de 20 265,42 € HT soit 24 318,50 € TTC;
  - Cogelec pour les travaux d'électricité pour un montant de 55 967,91 € HT soit 67 161,49€ TTC;
  - Allo Chauffage Normandie pour les travaux de CVC / Plomberie pour un montant de 10 111,65 € HT soit 12 133,98 € TTC.
- 9) 0164/2020 – Acceptation de don de journaux locaux anciens « Le Démocrate », de correspondance, invitations, d'ouvrages, catalogues d'exposition, articles de presse concernant les artistes peintres René PRIN, Pierre MAUBERT, Th. A. STEILEN et les mécènes LAMBERTY.
- 10) 0165/2020 – Déclaration du marché 2020-036 "Fourniture de denrées alimentaires" - infructuosité de 6 lots infructueux et de déclarer 1 lot sans suite, dans le cadre d'un groupement de commandes entre la Ville de Vernon et la Ville de Saint-Marcel. Les lots sont les suivants :
- Lot 1 : Circuits conventionnels : Produits surgelés standards et Bio
  - Lot 2 : Circuits conventionnels : Produits frais standards et Bio
  - Lot 5 : Circuits conventionnels : Boissons standards et Bio
  - Lot 7 : Circuits conventionnels : Poissons et produits de la mer frais standards et Bio
  - Lot 23 : Fromages de Chèvre en circuit court, standards et Bio
  - Lot 24 : Fromage camembert en circuit court, standards et Bio
- Aucune offre régulière n'a été déposée pour chacun de ces lots. Une nouvelle consultation sera mise en œuvre pour chacun de ces lots.
- Déclaration sans suite pour motif d'intérêt général d'ordre juridique le lot suivant :
- Lot 18 : Viandes fraîches de porc à l'équilibre en circuit court, standards et Bio.
- Une nouvelle consultation sera mise œuvre en deux lots (1 lot pour la viande fraîche et 1 lot pour la charcuterie).
- 11) 0166/2020 - Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Vernon à la Communauté des Villes Ariane (CVA) à compter de l'année 2020.
- 12) 0167/2020 – Déclaration sans suite du lot 2 du marché 2020/034 - Travaux d'aménagement de zone de stockage complémentaire à destination de la base nautique située au sein du parc des Tourelles à Vernon. Irrégularité de l'offre remise par la société GAGNERAUD pour le lot n°2 « Fondation / Gros œuvre » qui est non conforme au cahier des charges. La procédure de négociation n'a pas permis de régulariser cette offre. Une nouvelle procédure sera relancée pour ce lot sur la base d'un cahier des charges modifié.
- 13) 0168/2020 - Autorisation de travaux pour Eure Habitat sur le domaine public situé Cité des Champsbourgs pour la réalisation de rampes pour l'accessibilité des personnes à

mobilité réduite à leur logement ainsi que la création de la zone de stockage dédiée aux ordures ménagères. Cette autorisation est délivrée pour une durée de 11 ans.

- 14) 0169/2020 - Demande de subvention dans le cadre du dispositif « Petits déjeuners » dans les écoles de Vernon pour un montant de 2 145 € auprès du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
- 15) 0170/2020 – Signature d'un avenant n°4 au marché 2016/042 - « Marché public de performance énergétique associant la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance en gestion globale des installations d'éclairage public, d'éclairage de mises en valeur, d'illuminations festives, de signalisation lumineuse tricolore et de la vidéo protection urbaine de la ville de Vernon » avec la société GT FORLUX à IFS (14). Le présent avenant consiste à ajouter des prix nouveaux au bordereau des prix unitaires pour le poste G3 P et G3 NP du marché. Cet avenant est sans incidence financière sur le marché, la redevance annuelle plafond indiquée pour ces postes restant inchangée.
- 16) 0171/2020 - Demande de subvention dans le cadre du dispositif « Petits déjeuners » dans les écoles de Vernon pour un montant de 2 145 € auprès du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
- 17) 0172/2020 – Emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Normandie, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la ville de Vernon pour un montant maximum de 3 000 000 €.
- 18) 0173/2020 – Attribution de travaux dans le Jardins des Arts et au-dessus du parking souterrain de l'Espace Philippe Auguste, de « fourniture et pose de jardinières en élévation sur mesure en acier galvanisé avec assises bois » à l'entreprise Paysages Adeline Création pour un montant de 27 498,00€ HT soit 32 997,60€ TTC.
- 19) 0174/2020 – Signature d'un avenant n°1 à l'accord cadre n° 2018/096 : « Conception, 18) réalisation et organisation d'un spectacle pyrotechnique annuel sonorisé et synchronisé du 13 juillet conclu avec la société RUGGIERI à SAINTE FOY DE PEYROLIERES (31). Cet avenant est sans incidence financière sur l'accord car, le montant maximum annuel des marchés subséquents restant inchangé.
- 20) 0175/2020 - Décision budgétaire - dépenses imprévues – Prélèvement d'un crédit pour un montant de 6 408,00 € prélevé du chapitre 020 pour être viré au chapitre Opération 201501 Informatique - TBI (tableau blanc interactif) en panne dans les écoles.
- 21) 0176/2020 - Acceptation d'un don de 56 cartes postales de Vernon datant du début du XXème siècle.
- 22) 0177/2020 - Centrale d'achats Publics CENTRALIS – Travaux de menuiserie relatifs à la restructuration de l'Ecole du Centre accordés à la société suivante :
  - COLAS (cloisons, faux plafonds, plâtrerie, isolation doublage) pour les travaux de menuiserie (châssis vitrés, cloisons ...) pour un montant de 37 679.50 € HT soit 45 215.40 € TTC,
  - COLAS (cloisons, faux plafonds, plâtrerie, isolation doublage) pour les travaux de menuiserie (fourniture et pose extérieur de stores ...) pour un montant de 20 263.50 € HT soit 24 316.20 € TTC.
- 23) 0178/2020 - Emprunt auprès de la Caisse d'Epargne Normandie, pour le financement des besoins ponctuels de trésorerie de la ville de Vernon pour un montant maximum de 1 000 000 €.
- 24) 0179/2020 - Centrale d'achats Publics CENTRALIS – Travaux pour la réhabilitation de l'ex-école BEAUFOUR accordés à la société suivante :
  - EIFFAGE pour la location de containers pour un montant de 3

949,44 € HT, soit 4 739,33 € TTC.

- EIFFAGE pour la mise en place d'une base de vie pour un montant de 1 185,00 € HT, soit 1 422,00 € TTC,
  - EIFFAGE pour la mise à disposition de bennes supplémentaires pour un montant de 2 885,08 € HT, soit 3 462,10 € TTC.
- 25) 0180/2020 - Déclaration sans suite de la consultation relative au contrat de concession de service public relatif à la mise à disposition, installation, maintenance et entretien de mobilier urbain.
- 26) 0181/2020 - Emprunt auprès de l'Agence France Locale pour un montant de 2 900 000 €.
- 27) 0182/2020 – Signature d'un avenant au marché n°2020/009 "Travaux au Lycée Georges DUMEZIL"- Lots 1,2,3 et 4 conclu avec les entreprises suivantes :
- Pour le lot 1 « Voirie et assainissement » Groupement EIFFAGE / TPN, représenté par la société EIFFAGE ROUTE ILE DE FRANCE CENTRE OUEST à PETIT COURONNE (76),
  - Pour le lot 2 « Eclairage public et réseaux divers » LESENS à EVREUX (27),
  - Pour le lot 3 « Espaces verts et mobiliers » ID VERDE à VAL DE REUIL (27),
  - Pour le lot 4 « Clôtures, portails et serrurerie » COMPAGNIE NORMANDE DES CLOTURES à Le Long Buisson EVREUX (27).
- Pour le lot 1 : Cet avenant représente une plus-value de + 19 538,60 € HT. Il génère une plus-value de + 3,55 % sur le montant total du marché. Le montant total du marché, après avenant N°1 est porté à 569 534,85 € HT soit 683 441,82 € TTC.
  - Pour le lot 2 : Cet avenant représente une plus-value de + 689,00 € HT. Il génère une plus-value de + 0,66 % sur le montant total du marché. Le montant total du marché, après avenant N°1 est porté à 105 468,50 € HT soit 126 562,20 € TTC.
  - Pour le lot 3 : Cet avenant représente une plus-value de + 2 383,66 € HT. Il génère une plus-value de + 2,98 % sur le montant total du marché. Le montant total du marché, après avenant N°1 est porté à 82 326,16 € HT soit 98 791,39 € TTC.
  - Pour le lot 4 : Cet avenant représente une moins-value de – 2 164,00 € HT. Il génère une moins-value de - 3,29 % sur le montant total du marché. Le montant total du marché, après avenant N°1 est ramené à 63 613,00 € HT soit 76 335,60 € TTC.
- 28) 0183/2020 – Signature d'une convention de mise à disposition de locaux à titre gracieux de la Villa Castelli au profit du Théâtre de l'Arrosoir.
- 29) 0184/2020 – Signature d'un marché M2020-047 - « location de camions frigorifiques pour la ville de Vernon » avec la société **PETIT FORESTIER LOCATION** à VILLEPINTE (93) pour le lot 1 « Location d'un camion frigorifique pour la restauration municipale » et pour le lot 2 « Location longue durée et ponctuelle d'un camion frigorifique pour le portage des repas ».
- Lot 1 : pour un montant mensuel de 992,00 € HT soit 1 190,40 € TTC, soit un montant annuel de 11 904,00 € HT soit 14 284,80 € TTC représentant un montant total pour la durée du marché de 47 616,00 € HT soit 57 139,20 € TTC et ce pour un forfait annuel de 12 000 kms ;
  - Lot 2 : pour un montant mensuel de 651,00 € HT soit 781,20 € TTC, soit un montant annuel de 7 812,00 € HT soit 9 374,40 € TTC représentant un montant total pour la durée du marché de 31 248,00 € HT soit 37 497,60 € TTC.

- 30) 0185/2020 – Signature d'un Marché 2020-034 «Travaux d'aménagement de zone de stockage complémentaire à destination de la base nautique située au sein du parc des Tourelles à Vernon» avec les entreprises suivantes :
- Lot 1 : VRD : EUROVIA HAUTE NORMANDIE
  - Lot 3 : Containers maritimes : CAPSA CONTAINER
  - Lot 4 : Courant fort / courant faible : COGELEC SASU
- Les présents marchés sont conclus pour les montants suivants :
- Lot n°1 : 130 899,95 € HT soit 157 079,94 € TTC ;
  - Lot n°3 : 149 520,68 € HT soit 179 424,82 € TTC ;
  - Lot n°4 : 39 145,80 € HT soit 46 974,96 € TTC.
- 31) 0186/2020 - Signature d'un marché 2020/029 « Mission de maîtrise d'œuvre – Requalification de la rue Le Tellier » avec le groupement EUCLYD EUROTOP / GAIA représenté par le mandataire EUCLYD EUROTOP domicilié à Rouen (76000) pour un montant de 52 057,50 € HT soit 62 469,00 € TTC décomposé comme suit :
- Tranche ferme = 30 535,00 € HT
  - Tranche optionnelle 01 : 4 200 € HT + 525 € HT pour la mission OPC
  - Tranche optionnelle 02 : 4 632,50 € HT + 545 € HT pour la mission OPC
  - Tranche optionnelle 03 : 5 760 € HT + 640 € HT pour la mission OPC
  - Tranche optionnelle 04 : 4 785 € HT + 435 € HT pour la mission OPC
- 32) 0187/2020 - Signature d'un marché 2020/044 « Mission de Maîtrise d'œuvre pour la modernisation, le réaménagement et la restauration de l'Hôtel de Ville de Vernon » avec le groupement ITM Associés / ACOUSTIQUE CONCEPT AUDIO / BARBARA DONATI / LES ATELIERS DE L'ECLAIRAGE / C-TEK représenté par le mandataire ITM associés domicilié à Versailles (78000). Le marché ordinaire pour la réalisation du diagnostic est conclu pour un forfait de 24 025€ HT soit 28 830€ TTC. Le montant maximum des marchés subséquents de l'accord cadre s'élève à 175 000 € HT.
- 33) 0188/2020 – Signature d'une convention avec Seine Normandie Agglomération fixant les conditions d'occupation des locaux et de matériel de l'Accueil de Loisirs des Artistes situé à Vernon.
- 34) 0189/2020 - Désaffectation emprise foncière rue Louise Damasse (891 m<sup>2</sup>) située impasse rue Louise Damasse à VERNON, en vue de son déclassement futur qui sera prononcé par une délibération ultérieure.
- 35) 0190/2020 – Mise à disposition gratuite du véhicule fourgonnette Renault Master, immatriculé FH-924-YK, (véhicule publicitaire) au profit de l'association L'Atelier du Mardi, pour lui permettre de déménager à l'ex école Marcel Beaufour, la première semaine de janvier 2021.
- 36) 0191/2020 - Modification de l'article 6 « Modalités de versement de la subvention » du règlement d'attribution des subventions au titre du Plan de ravalement des Façades précisant que le versement sera conditionné au respect des règles de l'art et des normes environnementales par l'entrepreneur.
- 37) 0192/2020 - Signature d'un avenant n°7 au marché 2018/036 « Impression des supports de communication de SNA, de l'Office de Tourisme communautaire, de la ville de Vernon et du CCAS de Vernon – Lot n°1 : Impression des supports de communication pour les impressions off set » conclu avec la société LESCURE

GRAPHIC – La Heunière – à DOUAINS (27) est sans incidence financière car le montant maximum annuel du marché est inchangé.

38) 0193/2020 - Signature d'un avenant au marché n°2016/110 « Fourniture de denrées alimentaires dans le cadre d'un groupement de commandes entre la Ville de Vernon et la Ville de Saint-Marcel » pour les lots suivants :

- Lot n°1 : « Produits surgelés » conclu avec la société SYSCO FRANCE SAS
- Lot n°2 : « Produits frais » conclu avec la société GROSDOIT
- Lot n°3 : « Produits laitiers » et ovo-produits conclu avec la société TEAM OUEST
- Lot n°4 : « Epicerie » conclu avec la société EPISAVEURS GROUPE POMONA
- Lot n°5 : « Boissons » conclu avec la société BONO DISTRIBUTION
- Lot n°6 : « Fruits et légumes » conclu avec la société TRANSGOURMET
- Lot n°7 : « Poissons et produits de la mer frais » conclu avec la société GROSDOIT
- Lot n°8 : « Produits traiteur » conclu avec la société SYSCO France SAS
- Lot n°9 : « Légumes de saison issus de circuits courts » conclu avec la société TRANSGOURMET
- Lot n°10 : « Pommes de terre issues de circuits courts » conclu avec la société TRANSGOURMET
- Lot n°11 : « Pommes issues de circuits courts » conclu avec la société TRANSGOURMET
- Lot n°12 : « Poires issues de circuits courts » conclu avec la société TRANSGOURMET
- Lot n°16 : « Viandes de porc issues de circuits courts » conclu avec la société SOCOPA VIANDES
- Lot n°17 : « Viandes de bœuf issues de circuits courts » conclu avec la société SOCOPA VIANDES
- Lot n°18 : « Produits laitiers issus de circuits courts » conclu avec la société ASSOCIATION LOCAL ET FACILE
- Lot n°19 : « Fromages Neufchâtel ou équivalent issus de circuits courts » conclu avec la société ASSOCIATION LOCAL ET FACILE
- Lot n°20 : « Fromages de Chèvre issus de circuits courts » conclu avec la société ASSOCIATION LOCAL ET FACILE

39) 0194/2020 – Fixation des tarifs des repas à destination des structures Petite Enfance de l'agglomération à compter du 01/01/2021 comme suit :

- Repas 6 - 12 mois	3.289 €
- Repas 12 - 18 mois	3.685 €
- Repas 18 - 36 mois	3.927 €
- Goûter à partir de 12 mois	0.451 €
- Repas adulte	6.732 €
- Pique-nique	3.685 €

40) 0195/2020 - Désaffectation de la dépendance domaniale BR n°445 surface de 173 m<sup>2</sup>, en nature d'espace vert en vue de son déclassement futur qui sera prononcé par une délibération ultérieure.

41) 0196/2020 - Exonération exceptionnelle de loyer du Cinéma-Théâtre sis 1 Place de Paris en raison de la crise sanitaire pendant la période d'impossibilité absolue

d'exploiter son activité commerciale entre les 11 juillet et 31 décembre 2020.

- 42) 0197/2020 - Centrale d'achats Publics CENTRALIS – Travaux de réhabilitation de l'ex-Ecole BEAUFOUR accordés aux sociétés suivantes :
- PEINTURE ET NUANCES pour la mise en peinture des sanitaires pour un montant de 3 112.20€ HT, soit 37 34.64€ TTC,
  - PEINTURE ET NUANCES pour le revêtement de sols supplémentaires pour un montant de 7 699.50€ HT, soit 9 239.40€ TTC,
  - ALLO CHAUFFAGE NORMANDIE pour les travaux supplémentaires en aqua, théâtre et sanitaires, et appareillages pour un montant de 10 480.65€ HT, soit 12 576.78€ TTC,
  - SEMAP pour la révision des ouvrants pour un montant de 855,00€ HT, soit 1026,00€ TTC,
  - COLAS BATIMENT pour des travaux de main courante dans les gradins du théâtre pour un montant de 1 845.56€ HT, soit 2 214.67€ TTC,
  - COLAS BATIMENT pour la pose de panneaux acoustiques absorbants muraux pour un montant de 2 310,00€ HT, soit 2 772,00€ TTC.
- 43) 0198/2020 - Acceptation d'un don de 10 cartes postales représentant essentiellement des scènes sur la Seine à Vernon datant du X<sup>ème</sup> siècle.
- 44) 0199/2020 - Signature de l'avenant au bail commercial situé 8 place De Gaulle à Vernon ayant fait l'objet de la décision de préemption susvisée, ayant pour objet la modification de la clause de destination du bien et la revalorisation du loyer annuel.
- 45) 0001/2021 - Signature d'un marché n° 2020/036 « marché 2020/036 Fourniture de denrées alimentaires dans le cadre d'un groupement de commandes entre la Ville de Vernon et la Ville de Saint-Marcel » sans montant minimum ni montant maximum :
- Attribution de 23 lots (relance de 7 lots)
- 46) 0003/2021 – Signature d'un accord-cadre 2020/005/2 - Achats de vêtements de travail et équipements de protection individuelle pour les agents de la ville de Vernon - lots 1, 2 et 3, conclu pour une période initiale allant jusqu'au 31/12/2021, avec les sociétés suivantes :
- Pour le lot n°1 « Vêtements de travail et articles de prêt à porter - Vêtements de type t-shirts, polos, jeans, blouses, tuniques » : GEDIVEPRO à MONTLUCON (03) ;
  - Pour le lot n°2 « Chaussures et Équipements de Protection Individuelle (EPI) Articles chaussants, casques, gants » : WURTH France à ERSTEIN (67) ;
  - Pour le lot n°3 « Vêtements haute visibilité (HV) et normés » : GEDIVEPRO à MONTLUCON (03).
- 47) 0008/2021 - Autorisation d'utilisation des locaux de l'école primaire Arc-en-ciel 1, au profit d'une enseignante de l'éducation nationale pour lui permettre d'organiser des rendez-vous avec ses parents d'élèves le 12/02/2021.
- 48) 0010/2021 - Signature d'un avenant n°2 au marché n°2017/015 « Mission de maîtrise d'œuvre relative à la réhabilitation de l'ancienne école élémentaire Marcel Beaufour en locaux associatifs » conclu avec l'entreprise HTH Architecture, mandataire du groupement HTH Architecture / ALBEDO / TO.PRO.BAT / MOTEEC Ingénierie / CETIS à SAINT ÉTIENNE DU ROUVRAY (76). Le présent avenant a pour objet de calculer le montant partiel de la rémunération de l'équipe de Maitrise d'œuvre relatif aux Travaux supplémentaires non prévus au programme initial. Cet avenant génère une plus-value



de 9 482,56 € HT soit 11 379,08 € TTC représentant ~~10,00~~ **16,00** % sur le montant total du marché. Le montant partiel de la rémunération de l'équipe de Maîtrise d'œuvre relatif aux travaux supplémentaires après l'avenant n°2 est de : 96 050,91 € HT soit 115 261,10 € TTC.

49) 0011/2021 - Signature d'un marché n° 2020/013 « Maintenance des points d'apport volontaires enterrés destinés au tri sélectif et aux ordures ménagères » avec la société ANCO.

Le montant du marché annuel est de 70 873,90 € HT soit 77 961,29 € TTC et 212 621,70 € HT soit 233 883,87 € TTC pour 3 ans décomposé comme suit :

- Maintenance préventive pour le parc actuel : montant annuel 19 380,60 € HT soit 21 318,66 € TTC et montant pour 3 ans 58 141,80 € HT soit 63 955,98 € TTC,

- Maintenance préventive pour l'extension du parc : montant annuel 11 493,30 € HT soit 12 642,63 € TTC et montant pour 3 ans 34 479,90 € HT soit 37 927,89 € TTC,

- Maintenance corrective : la partie maintenance corrective sera réglée par bons de commande avec un montant maximum annuel de 40 000,00 € HT soit pour 3 ans 120 000 € HT.

50) 0012/2021 - Demande de subvention au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2021 (DSIL) pour la construction d'un skate park pour un un montant de 110 995,38 € HT pour la construction d'un skate park.

Hors commission

Dossier non présenté en  
commission

Délibéré :  
Prend acte

Ainsi délibéré les mêmes jour, mois et an que dessus  
Le registre dûment signé  
Pour extrait conforme,

Conformément au code de Justice Administrative, le Tribunal Administratif de Rouen peut être saisi par voie de recours formé contre le présent acte pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de la date de sa publication. Dans ce même délai, il peut également faire l'objet d'un recours gracieux adressé à son auteur ; cette démarche prolonge alors le délai de recours contentieux qui peut ensuite être introduit auprès du Tribunal Administratif dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite du recours gracieux).